

# Presse

## Allianz Suisse renforce les services pour clients industriels avec la désignation de Dieter Berger

**Zurich, 3 mars 2014.** Le 1er juin 2014, Dieter Berger prendra la position de Senior Key Account Manager chez l'assureur industriel [Allianz Global Corporate & Specialty](#) (AGCS), en Suisse. Dans le cadre de sa nouvelle fonction, il sera également responsable du développement commercial "Business Development" et il relèvera de l'autorité d'Andreas Hasler, Head of Market Management chez AGCS Switzerland.

Dieter Berger (54) a plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance après avoir occupé divers postes de direction, chez le courtier d'assureur Aon et chez l'entreprise de produits chimiques Ciba Spezialitätenchemie AG, entre autres. Depuis 2007, Berger est responsable du département d'assurance interne du groupe énergétique suisse Alpiq Holding AG.

De plus, depuis 2009, Berger est président de l'Association Suisse des Insurance & Risk Managers (SIRM) qui est elle-même membre de la "Federation of European Risk Management Associations" (FERMA). Il quittera ses fonctions de président lors de l'Assemblée Générale du 7 mai 2014.

Christoph Müller, Country Manager AGCS Switzerland: "Je suis ravi que nous ayons pu recruter Dieter Berger pour se joindre à AGCS Switzerland. Grâce à sa longue expérience en tant que Risk Manager et ses fonctions de président de SIRM il comprend très bien les besoins uniques de nos clients internationaux."

Dr. Christopher Lohmann, directeur d'AGCS pour la région Allemagne et Europe centrale (Suisse et Autriche) ajoute: "Je suis convaincu que Dieter Berger contribuera d'une manière décisive au développement de notre entreprise et qu'il renforcera notre position sur le marché Suisse."

AGCS Switzerland, dont le siège social est à Zurich, est une division de Allianz Risk Transfer AG et représentée en Suisse depuis 2007. Une équipe de 30 employés offre une gamme complète d'assurances industrielles et spéciales aux clients d'entreprise en Suisse.

#####

Photo disponible sur demande.

## Contacts médias:

**London:** Hugo Kidston, AGCS  
+44 203 451 3891  
[hugo.kidston@allianz.com](mailto:hugo.kidston@allianz.com)

**Munich:** Bettina Sattler, AGCS  
+49 89 3800 14303  
[bettina.sattler@allianz.com](mailto:bettina.sattler@allianz.com)

**Munich:** Verena Hauer, AGCS  
+49 89 3800 6824  
[verena.hauer@allianz.com](mailto:verena.hauer@allianz.com)

**Zurich:** Harry H. Meier, Allianz Suisse  
[harry.meier@allianz-suisse.ch](mailto:harry.meier@allianz-suisse.ch)

### A propos d'Allianz Global Corporate & Specialty

Allianz Global Corporate & Specialty (AGCS) est l'un des principaux assureurs mondiaux de risques industriels et spéciaux. AGCS propose également une protection supranationale par le biais de programmes d'assurance internationaux. Présente dans plus de 160 pays avec ses propres sites et par l'intermédiaire du réseau Allianz et de ses partenaires de coopération, AGCS emploie plus de 3500 collaborateurs. Elle compte parmi ses clients plus de la moitié des entreprises Fortune Global 500 et a enregistré des encaissements de primes bruts de l'ordre de 5 milliards d'euros en 2013. AGCS est notée AA par Standard & Poor's et A+ par A.M.Best (novembre 2013).

Pour plus d'informations visitez [www.agcs.allianz.com](http://www.agcs.allianz.com)  
ou suivez-nous sur twitter [@AGCS\\_Insurance](https://twitter.com/AGCS_Insurance)

## Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les déclarations contenues dans le présent document peuvent contenir des déclarations d'anticipation et d'autres déclarations prospectives qui sont basées sur l'opinion et les hypothèses actuelles de la direction et impliquent des risques connus et inconnus et des incertitudes, en raison desquels les résultats, les performances ou les événements observés en pratique pourraient différer matériellement de ceux mentionnés ou sous-entendus dans ces déclarations. Outre les déclarations prospectives en raison du contexte, toutes les déclarations contenant les expressions « peut/peuvent », « sera/seront », « devrait/devront », « s'attend/s'attendent à », « prévoit/prévoient », « a/ont l'intention de », « anticipe(nt) », « croit/croient », « estime(nt) », « prédit/prédisent », « potentiel », « continue(nt) » ou toute expression similaire doivent être considérées comme des déclarations prospectives.

Les événements, résultats ou performances réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans ces déclarations en raison de, sans que cette liste soit limitative, (i) la conjoncture économique générale, y compris les conjonctures économiques dans les principaux marchés et activités d'Allianz Group, (ii) les résultats des marchés financiers, y compris les marchés émergents, la volatilité du marché et les incidents de crédit et les crises de liquidité, (iii) la fréquence et la gravité des sinistres assurés, y compris des sinistres résultant de catastrophes naturelles et y compris la hausse des charges de sinistres, (iv) les taux et tendances de mortalité et de morbidité, (v) le taux de rétention du portefeuille, (vi) l'ampleur des défaillances de crédit, (vii) les niveaux des taux d'intérêt, (viii) les taux de change, y compris le taux de change EUR-USD (ix) l'évolution des niveaux

de concurrence, (x) les modifications apportées aux lois et réglementations, dont la convergence monétaire et l'Union monétaire européenne, (xi) les changements dans la politique des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xii) l'impact des

acquisitions, y compris les questions liées à l'intégration, (xiii) les mesures de réorganisation, et (xiv) les facteurs concurrentiels généraux, chacun sur une base locale, régionale, nationale et/ou mondiale. L'impact d'un grand nombre de ces facteurs risque de survenir, ou d'être exacerbé, par des activités terroristes et les conséquences de ces activités. Les sujets mentionnés dans le présent document peuvent également être affectés par des risques et des incertitudes décrits de temps en temps dans les dossiers d'Allianz SE avec la Commission américaine des échanges et des sécurités. La société n'est pas tenue d'actualiser les déclarations prospectives.